

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

AMENDEMENT

N ° 14598

présenté par

Mme Valentin, Mme Corneloup, M. Ramadier, M. Perrut, Mme Dalloz, Mme Meunier, M. Hetzel,
Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Fasquelle, M. Masson, M. de Ganay, Mme Poletti,
M. Jean-Pierre Vigier, M. Viala et M. Aubert

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 43, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.